
1375, boul. St. Laurent Blvd., Ottawa, ON K1G 0Z7

Tel./Tél. : (613) 237-1590 Fax/Téléc. : (613) 237-5508 Toll free/Sans frais : (844) 237-1590

cupemail@cupe.ca/courriel@scfp.ca – cupe.ca/scfp.ca

RAPPORT DU PRÉSIDENT NATIONAL DE SEPTEMBRE 2025 À DÉCEMBRE 2025

Chères consœurs, chers confrères, chers amis,

J'avais rédigé mon premier rapport à titre de président national pour la réunion du Conseil exécutif national de décembre 2015. Dix ans plus tard, c'est toujours avec une immense fierté pour ce que nous avons accompli au cours du dernier trimestre que je prends la plume pour rendre compte des travaux de notre puissant syndicat. Ce rapport ne fait pas exception.

Après six élections au congrès national, c'est avec la plus grande humilité que je me remets à la tâche pour me joindre à vous et vous guider dans l'incroyable travail que nous accomplissons quotidiennement. J'espère que vous êtes toutes et tous aussi fiers que moi de nos innombrables réalisations et de notre contribution au sort des travailleuses et travailleurs au Canada.

Nombre de nos actions ont fait les gros titres. Nos membres du secteur albertain de l'éducation ont organisé, devant l'Assemblée législative, l'un des plus grands rassemblements de l'histoire d'Edmonton. Ils ont battu le pavé, vêtus de violet, pour dire au gouvernement conservateur qu'ils savent ce qu'ils valent et qu'ils n'allaitent plus se contenter de moins. La force et la résistance de nos agentes et agents de bord d'Air Canada devant non seulement leur employeur, mais aussi le gouvernement fédéral, ont attiré l'attention de tout le pays. Nous avons célébré la mise en œuvre, attendue depuis longtemps, de la loi fédérale anti-briseurs de grève, une victoire majeure qui découle de nombreuses années de plaidoyer acharné du SCFP pour renforcer les droits des travailleuses et des travailleurs et rétablir l'équilibre dans les négociations. Et ce ne sont que quelques-uns des moments mémorables des derniers mois.

L'année 2025 aura été fantastique pour le Syndicat canadien de la fonction publique. Aux quatre coins du pays, nos membres étaient à pied d'œuvre, travaillant avec diligence au renforcement du pouvoir du mouvement syndical. Comme on en a l'habitude au SCFP, nous avons affronté des employeurs en quête de concessions et des gouvernements et des administrations municipales de droite qui tentaient de nous imposer leur programme d'austérité, tout en concentrant nos efforts sur la croissance de la solidarité et du pouvoir ouvriers, mais aussi sur la reconstruction de la présence du Nouveau Parti démocratique à la Chambre des communes.

MARK HANCOCK

National President/Président national

CANDACE RENNICK

National Secretary-Treasurer/Secrétaire-trésorière nationale

DAWN BELLEROSE, PATRICK GLOUTNEY, SHERRY HILLIER, GINA MCKAY, KAREN RANALLETTA

General Vice-Presidents/Vice-présidences générales

Alors que je rédige ce dernier rapport de l'année, je me rappelle avec fierté nos réalisations et j'espère que 2026 nous réserve des moments tout aussi mémorables, mais je suis tout à fait conscient que nous avons aussi du pain sur la planche. J'espère que vous aurez tous et toutes l'occasion de vous reposer et de vous ressourcer pendant les fêtes, et je me réjouis de vous retrouver l'an prochain.

Gouvernement fédéral

Le budget 2025 de Mark Carney ne proposait que des avancées symboliques pour les travailleuses et travailleurs, la plupart d'entre elles étant recyclées, limitées ou découlant de pressions syndicales plutôt que le résultat d'un véritable leadership. Oui, le maintien du financement des places en garderie et l'allusion à un élargissement de l'assurance-médicaments et des soins dentaires ont apporté un peu de soulagement, mais ce budget ferme les yeux sur l'essentiel des difficultés quotidiennes des gens ordinaires. Même qu'il fait beaucoup plus de mal que de bien : suppressions massives d'emplois dans la fonction publique; privatisation accrue; baisse des investissements dans la santé, les soins de longue durée, les services éducatifs à l'enfance, l'éducation et d'autres services essentiels; et aucune mesure significative pour l'assurance-emploi, le logement, le climat, les transports ou les médias. Il a affaibli la négociation collective, sapé les pensions et accordé de nouveaux cadeaux aux entreprises par le biais d'allégements fiscaux et de mesures incitatives.

Ce sont les travailleuses et travailleurs qui souffrent le plus de l'instabilité économique qui s'étire en raison des droits de douane de 25 % qu'a imposés Donald Trump. Pourtant, le fédéral a préféré procéder à des compressions budgétaires et répondre aux priorités de l'entreprise privée. Les services publics, les droits des travailleuses et travailleurs, la protection de l'environnement et la souveraineté autochtone ont tous été relégués au second plan; la crise tarifaire est devenue une excuse pour prôner l'austérité.

Partout au Canada, les gens se débattent pour trouver un médecin de famille, une place en garderie, un logement abordable, tout cela parce que, depuis des dizaines d'années, le gouvernement fédéral n'investit pas dans les services publics, refuse de demander des comptes aux riches entreprises et ne priorise pas les citoyennes et citoyens. Au lieu de s'attaquer à ces problèmes systémiques, le gouvernement libéral choisit de faire des travailleuses et travailleurs migrants et des étudiantes et étudiants étrangers les boucs émissaires des pénuries engendrées par la négligence politique. En conséquence, des centaines de membres du SCFP risquent de perdre leur statut et d'être expulsés du Canada, ce qui dévasterait des secteurs déjà fragiles, comme la santé, l'éducation, les soins de longue durée et les services éducatifs à l'enfance. Ces politiques vont aggraver la crise des services publics et nuire aux familles et aux communautés de tout le pays. Le SCFP demande au gouvernement d'annuler ses coupes néfastes dans l'immigration, d'élargir l'accès à la résidence permanente et aux renouvellements de permis de travail, de mettre fin aux permis de travail fermés qui constituent une forme d'exploitation, de réinvestir dans les services publics et de mettre fin aux projets de loi comme C-2 et C-12 qui accélèrent les déportations et sapent les droits des personnes réfugiées.

Congrès du travail du Canada (CTC)

Après le premier budget du gouvernement, le CTC a confronté le premier ministre Carney à propos de son plan de coupes dans la fonction publique fédérale et les services vitaux dont dépend la population. Ces réductions menacent les travailleuses et travailleurs, les communautés et l'ensemble de l'économie. Tout en reconnaissant les points positifs du budget, notamment les investissements dans le logement, l'infrastructure et les programmes de formation syndicale, le CTC a mené un effort national coordonné de mobilisation pour pousser les députées et députés à rejeter l'austérité et à exiger de vraies solutions. Le message était clair : les gens n'ont pas besoin de coupes; ils ont besoin de soins, de meilleurs services publics et de logements abordables. Le mouvement syndical a fait front commun pour exiger un budget au service de la population.

Pour le lancement de la course à la chefferie du NPD, le CTC a organisé un forum ouvrier qui a permis d'entendre les personnes candidates à propos des véritables défis auxquels sont confrontés les gens à travers le pays. Cette activité a attiré plus de 150 personnes sur place et des milliers d'autres en ligne. Dans un contexte de hausse du coût de la vie, de précarité de l'emploi et d'incertitude mondiale, cet événement a placé les priorités ouvrières au cœur du débat national, en plus de donner un nouvel élan à la reconstruction du lien entre le parti et les gens qu'il est censé servir. Les personnes candidates se sont engagées à renforcer les droits des travailleuses et travailleurs et à améliorer le sort des familles. Elles ont présenté une vision optimiste d'un parti ancré dans la solidarité et prêt à se battre pour du vrai changement. Ce forum a marqué le début de la course à la chefferie, tout en illustrant la détermination des syndicats canadiens à faire en sorte que travailleuses et travailleurs ouvrent la voie vers un avenir meilleur et plus juste.

Le 25 novembre avait lieu la journée annuelle de lobbyisme du CTC sur la Colline parlementaire. Des membres du SCFP ont rejoint des militantes et militants de tout le pays et ensemble ont rencontré plus de la moitié des députées et députés. Trois priorités étaient à l'honneur : des services qui rendent la vie plus abordable, un commerce qui donne la priorité aux travailleuses et travailleurs, et des infrastructures qui construisent le Canada.

La prochaine assemblée générale du CTC aura lieu à Winnipeg, du 11 au 15 mai 2026. C'est là que se décidera l'orientation de l'ensemble du mouvement syndical canadien et le SCFP, en tant que plus grand syndicat au pays, devra y être fortement représenté. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés face aux pressions croissantes que subissent les travailleuses et travailleurs du fait de l'austérité, de la privatisation et des attaques politiques. La voix, le pouvoir et l'expérience du SCFP doivent être présents dans la salle afin d'orienter les débats, de fixer les priorités et de promouvoir un programme audacieux. Lorsque le SCFP se présente en force, le mouvement syndical devient plus fort, plus uni et impossible à ignorer pour les gouvernements ou les employeurs. Cette assemblée n'est pas un simple rassemblement, c'est un moment privilégié pour s'unir et lutter pour l'avenir que travailleuses et travailleurs méritent.

Congrès national

Notre congrès national 2025 a marqué un tournant : nous avons franchi le cap des 800 000 membres et nous nous rapprochons tranquillement du million. Le congrès a rassemblé des personnes déléguées et des membres du personnel qui y assistaient pour la première fois et des syndicalistes beaucoup plus chevronnés, dans le cadre de débats approfondis qui se sont déroulés dans le respect. Nos invités de la scène nationale et internationale, notamment Bea Bruske, Timothy Caulfield, Lee Saunders et Olivia Chow, ont contribué à ancrer la semaine dans la solidarité mondiale et une stratégie tournée vers l'avenir. Stephen Lewis n'a malheureusement pas pu être des nôtres, mais nos membres lui ont envoyé un message chaleureux, empreint de force et d'amour. Permettez-moi de féliciter ma bonne amie et collègue, la secrétaire-trésorière nationale Candace Rennick, pour sa réélection. Je sais que nous allons continuer à travailler ensemble, avec l'aide d'une équipe de direction forte, unie et déterminée à relever les défis qui nous attendent.

Les personnes déléguées ont débattu d'amendements statutaires, notamment des mises à jour de la procédure des procès, des processus de plainte, et à la définition de « jeune » dans notre organisation (qui passe à 35 ans et moins). Notre merveilleux Conseil des jeunes, l'avenir du SCFP, a joué un rôle de premier plan en organisant des ateliers sur l'art de mener des campagnes efficaces, soulignant ainsi l'importance de former la prochaine génération de syndicalistes. En tout, le congrès a adopté 33 résolutions et en a tranché dix-neuf autres par le biais de décisions composites, ce qui reflète la profondeur des priorités de nos membres et la force de notre travail. Je suis fier que notre congrès ait présenté un syndicat confiant, en pleine croissance, ancré dans la solidarité et prêt à aller de l'avant.

L'orientation stratégique 2025-2027 présente un programme audacieux pour défendre les travailleuses, les travailleurs et les services publics dans un climat politicoéconomique turbulent. Notre syndicat s'est engagé à faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones, à renforcer les services publics et à mener une transition énergétique juste, tout en faisant pression afin que travailleuses et travailleurs jouent un rôle dans la surveillance de l'intelligence artificielle, et en militant pour une économie équitable qui rejette la privatisation, les réductions d'impôts et le creusement des inégalités. En outre, le SCFP s'est engagé à approfondir ses travaux de solidarité internationale et à élargir son action politique pour s'opposer aux programmes de la droite, défendre les droits de la personne contre la haine et la discrimination, lutter contre la crise climatique à l'aide de solutions émanant des travailleuses et travailleurs, et s'attaquer à la crise de l'abordabilité par l'amélioration des services publics, des salaires, du logement et du taux de syndicalisation. Ensemble, ces priorités affirment la détermination du SCFP à protéger les travailleuses et travailleurs, à développer l'équité et à construire un avenir plus juste, plus durable et plus démocratique.

Félicitations aux membres nouvellement élus du Conseil exécutif national, dont le leadership contribuera à faire avancer les priorités de notre syndicat dans chaque région et dans chaque communauté.

Ce conseil reflète la force et la diversité de la base du SCFP à l'échelle nationale, des vice-présidentes générales Sherry Hillier, Dawn Bellerose, Gina McKay et Karen Ranalletta et du vice-président général Patrick Gloutney, aux vice-présidentes et vice-présidents régionaux Stacey Lucas, Alan Linkletter, Ashley Clark, Iris Lloyd, Fanny Demontigny, Hugo Tessier, Yolanda McClean, Michael Hurley, Marty Larocque, Andre Freynet, Kent Peterson, Raj Uppal, Sheryl Burns, Tony Rebelo. Nous félicitons également la vice-présidente à la diversité Debra Merrier et le vice-président à la diversité Aubrey Gonsalves, ainsi que leurs personnes suppléantes Nas Yadollahi et Mike Kubrakovich, dont les voix contribueront à garder l'équité au cœur de notre mouvement. Ensemble, cette équipe exceptionnelle est bien placée pour faire progresser le SCFP en faisant preuve de vision, de solidarité et d'un engagement inébranlable envers les travailleuses et travailleurs.

Je tiens également à remercier sincèrement Fred Hahn, Barb Nederpel, Carmen Prefontaine, Bryan Keith et Stephen Drost pour leurs années de service dévoué au sein du Conseil exécutif national. Leur leadership, leur plaidoyer et leur engagement inébranlable envers la base du SCFP ont renforcé notre syndicat et leurs contributions ont eu un effet durable sur le mouvement. Nous leurs sommes reconnaissants pour tout ce qu'ils et elles ont fait pour l'avancement des droits des travailleuses et travailleurs et l'érection d'un SCFP plus fort et plus uni.

Négociations collectives, grèves et lock-out

SCFP 3261

Dans un cycle de négociations coordonnées très réussi, trois unités du SCFP 3261, qui représente la main-d'œuvre des Presses de l'Université de Toronto (University of Toronto Press), ont conclu, à la dernière minute, un règlement qui établit une date d'expiration commune, ce qui va consolider leur pouvoir de négociation à l'avenir. Parmi les autres avancées, citons la programmation/répartition des heures par ancienneté, la bonification du nombre de congés de maladie payés par l'employeur et l'ajout d'heures de dégagement pour affaires syndicales, l'uniformisation des procédures de grief et de harcèlement entre les conventions collectives et la création de voies d'accès au travail à temps plein.

SCFP 3003

Le SCFP 3003 (Ville de Battleford) a conclu une entente de principe de trois ans prévoyant des augmentations salariales de 4 % (2025), 3 % (2026) et 2 % (2027). Toutes les classes bénéficieront aussi d'une augmentation du taux de base de 1,00 \$ l'heure par an pour les trois années du contrat, une mesure visant à s'attaquer au problème de l'abordabilité.

| PROVINCE | SECTION LOCALE | EMPLOYEUR | NOMBRE DE MEMBRES | DÉBUT DE LA GRÈVE | DURÉE |
|-----------------------|----------------|---|-------------------|---|-----------|
| Ontario | 1281 | Association des professeur(e)s de l'Université York | 8 | 27 octobre 2025 | En cours |
| Fédéral | 5490 | Pascan Aviation | 20 | 28 octobre 2025 | En cours |
| Québec | 4317 | Terminaux Gateway, Port de Montréal | 30 | 22 septembre 2025 | En cours |
| Québec | 4545 | Ville de Laval | 830 | Du 6 au 12 mars et du 17 au 19 juillet 2025 | 9 jours |
| Île-du-Prince-Édouard | 830 | Services d'aqueduc et d'égout de Charlottetown | 30 | 29 juillet 2025 | 107 jours |
| Ontario | 1544 | Ville de Timmins | 38 | 29 septembre 2025 | 13 jours |
| Colombie-Britannique | 2269 | District de Squamish | 228 | 16 octobre 2025 | 14 jours |
| Nouvelle-Écosse | 3912 | Université Mount Saint Vincent | 157 | 22 octobre 2025 | 27 jours |
| Nouvelle-Écosse | 3912 | Université Saint Mary's | 128 | 23 octobre 2025 | 26 jours |
| Colombie-Britannique | 1699 | District régional de Fraser-Fort George | 87 | Lock-out, 7 novembre 2025 | 11 jours |
| Québec | 1983 | Société de transport de Montréal | 4200 | 1er, 15 et 16 novembre | 3 jours |

SCFP 1281, Association des professeur(e)s de l'Université York

Le personnel de l'association des professeures et professeurs de l'Université York (York University Faculty Association) s'est mis en grève après de longues négociations au cours desquelles l'employeur a demandé de nombreuses concessions et fait venir à la table un cabinet d'avocats américain spécialisé dans l'antisyndicalisme.

Le principal point de désaccord est l'insistance de l'employeur à pourvoir de nouveaux postes de direction en dehors de l'unité de négociation, ce qui fait craindre une érosion des tâches de l'unité.

SCFP 5490

Nos membres chez Pascan Aviation se sont mis en grève le 28 octobre 2025 pour des questions de salaires, de résidence hors base, d'affectations et de planification des équipages. L'employeur a fait preuve d'un manque de volonté de négocier lorsqu'il a commencé des démarches, dès le mois d'avril, pour trouver du personnel de remplacement dans l'éventualité d'une grève. En effet, au début du débrayage, il a engagé des briseurs de grève en violation flagrante de la nouvelle loi fédérale.

SCFP 4317

Le SCFP 4317 représente 30 membres qui travaillent comme agentes et agents de transport dans le port de Montréal. Ils sont en grève depuis le 22 septembre 2025 pour réclamer une protection contre la sous-traitance. Dès qu'elle a eu vent que du personnel non-cadre effectuait ses tâches pendant la grève, la section locale a porté plainte au CCRI en vertu des nouvelles dispositions anti-briseurs de grève du Code canadien du travail. Nous attendons la décision du conseil.

SCFP 1699

SCFP 4545

Les cols bleus de la Ville de Laval ont réussi à faire tomber des concessions concernant les horaires, mais l'employeur s'accroche toujours à celles concernant les heures supplémentaires. Après une longue période de négociations (comprenant neuf jours de grève tournante), la section locale a réussi à repousser les concessions et à obtenir des augmentations de salaire qui tiennent véritablement compte de la hausse du coût de la vie.

SCFP 830

Les membres du SCFP 830, qui œuvrent aux services d'aqueduc et d'égout de la Ville de Charlottetown, ont passé 107 jours sur le piquet de grève malgré les tactiques de plus en plus désagréables de l'employeur. Le maire de Charlottetown a tout essayé pour casser la solidarité de nos membres. Il a même embauché des briseurs de grève et banni des membres (dont le président de la section locale) de la Salle du conseil. Malgré tout ce qu'on leur a fait subir, nos membres sont restés forts; ils et elles ont repoussé les concessions demandées et ratifié une convention collective qui protège les emplois d'aujourd'hui et de demain.

SCFP 1544

Les membres du SCFP 1544, qui travaillent chez City of Timmins Transit, ont rejeté une entente de principe qui, selon eux, ne profitait pas suffisamment à tous les membres.

Après treize jours de piquetage, ils et elles ont ratifié une convention collective qui contient des augmentations de salaire générales et des rajustements spéciaux pour chaque classe d'emploi.

SCFP 2269

Après un lock-out qui aura duré près de deux semaines, les membres de la section 2269 (District de Squamish) ont ratifié une convention collective prévoyant des augmentations de salaire de 3,75 %, 3,5 %, 3,25 % et 3 %. L'entente prévoit aussi des augmentations du salaire de subsistance pour les personnes les moins bien payées et des rajustements au marché pour six autres classes d'emplois. De plus, un comité mixte sera chargé de formuler des recommandations pour favoriser l'équilibre travail-famille dans la planification des horaires.

SCFP 3912, Université Saint Mary's et Université Mount Saint Vincent

Nos membres de deux unités du SFCP 3912 œuvrant à l'Université Saint Mary's et à l'Université Mount Saint Vincent ont fait près de trois semaines de piquetage pour obtenir des gains historiques qui répondent à leurs grandes priorités : la rémunération et la sécurité d'emploi. Ces membres, qui comptaient parmi les enseignants à temps partiel les moins bien rémunérés du pays, ont également obtenu des améliorations au calendrier contractuel et aux processus d'évaluation.

SCFP 1699

Après des moyens de pression limités en octobre pour réclamer un contrat équitable, nos membres du SFCP 1699 se sont vu placer en lock-out par leur employeur, le District régional de Fraser-Fort George, le 7 novembre 2025. Les parties sont parvenues à une entente de principe en médiation le 20 novembre. Le contrat de cinq ans permet non seulement d'atténuer les problèmes d'abordabilité, mais aussi d'améliorer les services publics que les communautés attendent du district régional et de conserver les meilleurs employés pour les fournir.

SCFP 1983

Le SFCP 1983 représente les chauffeuses et chauffeurs d'autobus et les opératrices et opérateurs de métro de la Société de transport de Montréal. Ces membres ont retiré leurs services pendant trois jours, après que le Tribunal administratif du travail du Québec eut confirmé que cela n'entraverait pas les services essentiels requis par le Code du travail du Québec. Le gouvernement caïste a menacé d'adopter un décret de retour au travail dans le cadre du projet de loi 89 fraîchement adopté, mais les députées et députés de Québec solidaire ont bloqué la motion nécessaire à l'Assemblée nationale. Les parties sont parvenues à une entente de principe peu de temps après. On s'affaire à la présenter aux membres.

Mises à jour régionales

Atlantique

Terre-Neuve-et-Labrador

Le 14 octobre, c'était jour d'élections provinciales à Terre-Neuve-et-Labrador. Depuis la démission du premier ministre Furey, au début de l'année, on constatait un recul des libéraux dans les intentions de vote. Malgré les efforts acharnés des membres du SCFP pour élire des candidates et candidats progressistes, le scrutin s'est soldé par un gouvernement provincial conservateur.

Une chose est ressortie clairement de ces élections : les travailleuses et travailleurs n'ont pas fini de payer le prix d'années de décisions à courte vue, d'abord sous le précédent gouvernement libéral et maintenant sous un parti de droite déterminé à imposer des coupes encore plus sauvages. L'ancienne administration libérale a laissé derrière elle des services publics sous-financés, des contrats de sous-traitance et des pénuries chroniques de personnel qui ont affaibli les systèmes sur lesquels les communautés comptent. Au lieu d'inverser la tendance, les élus de droite vont redoubler d'efforts pour s'attaquer aux syndicats, affamer les services publics et proposer des programmes de privatisation qui profitent aux employeurs et aux initiés tout en laissant travailleuses, travailleurs et familles sur le carreau. Ce schéma, nos membres le voient clairement : qu'il s'agisse de la négligence des libéraux ou de l'austérité de la droite, le fardeau retombe toujours sur la première ligne et les personnes qui dépendent de bons services publics accessibles. Nous avons l'intention de faire comprendre au premier ministre Tony Wakeham que le SCFP ne restera pas les bras croisés. Nous dénoncerons son gouvernement à chaque occasion et nous nous battrons sans relâche pour protéger les travailleuses et travailleurs, défendre les services publics et veiller à ce que la population bénéficie des soutiens équitables et bien financés qu'elle mérite.

Nouvelle-Écosse

Après deux ans d'efforts, les négociations avec le gouvernement Houston ont échoué. Nous n'avions plus d'autre choix que de demander la conciliation, le personnel des soins de longue durée se faisant offrir un salaire bien inférieur à ce qu'il mérite. Les travailleuses et travailleurs qui s'occupent des personnes âgées les plus vulnérables de la province sont les moins bien payés des provinces atlantiques; certains gagnent près de dix dollars de moins que le salaire de subsistance estimé. Les propositions du SCFP visent à résoudre cette crise par des rajustements salariaux équitables, ainsi que des mesures de recrutement et de rétention, mais le gouvernement refuse d'y réfléchir sérieusement. Il est inacceptable et embarrassant que la Nouvelle-Écosse soit à ce point à la traîne. Or, la dernière offre du gouvernement ne ferait qu'aggraver le problème à mesure que le coût de la vie augmente. Nos membres qui travaillent dans la cinquantaine d'établissements de soins de longue durée, déterminés à se faire respecter, organisent des votes de grève. Ils et elles veulent obtenir la rémunération équitable qu'on leur refuse depuis trop longtemps.

Dans tout le Canada atlantique, les membres du SCFP du secteur de l'éducation se préparent à d'importantes batailles pour défendre les services publics et protéger la main-d'œuvre qui assure le bon fonctionnement des écoles. En Nouvelle-Écosse, nos huit sections locales entament les négociations avec une stratégie unifiée, un pacte de solidarité et la volonté d'obtenir de réelles augmentations de salaire et de meilleures mesures de santé-sécurité pour faire face au problème croissant de la violence au travail.

Après plus de trois semaines de grève, le SCFP 3912 a décroché des gains significatifs pour les enseignantes et enseignants à temps partiel de l'Université Saint Mary's et de l'Université Mount Saint Vincent. La force et la solidarité de ces quelque 5 000 membres ont permis d'obtenir des progrès dans la sécurité d'emploi, la rémunération et l'échéancier des contrats, ce qui était inenvisageable avant les moyens de pression. Cette section locale, qui s'est déjà entendue avec l'Université Dalhousie et qui poursuit ses négociations avec le NSCAD, a démontré que la solidarité peut améliorer le sort des personnes syndiquées.

Le NPD a souligné que le gouvernement devrait concentrer ses efforts sur la congestion et l'accès aux transports en commun, plutôt que de se quereller avec les municipalités et de maintenir la population dans l'ignorance.

Maritimes

Nouveau-Brunswick

À la suite d'une plainte du SCFP 2745 pour négociation de mauvaise foi et violation flagrante du gel statutaire, la Commission du travail et de l'emploi a ordonné au gouvernement d'annuler tous les avis de licenciement émis au personnel de bibliothèque et de revenir sur sa décision de réduire les heures de travail des adjointes et adjoints administratifs scolaires. Le gouvernement a tenté de gagner du temps en demandant une suspension de la décision, ce qui lui a été refusé. Il a donc dû s'y conformer. Or, notre section locale a dû suspendre une nouvelle fois son vote de ratification, l'employeur ayant émis de nouveaux avis de licenciement, ce qui témoigne d'un mépris persistant pour les droits des travailleuses et travailleurs. Le SCFP envisage de s'adresser à nouveau aux tribunaux, notamment pour outrage au tribunal, afin d'obliger le gouvernement à rendre des comptes.

La violence dans les écoles néo-brunswickoises est devenue inacceptable; élèves et personnel sont en danger au quotidien. Le SCFP travaille en étroite collaboration avec d'autres syndicats de l'éducation, en particulier celui des enseignantes et enseignants, afin d'élaborer une réponse commune, même si le gouvernement actuel et les districts scolaires refusent de s'attaquer au problème. Après avoir essayé pendant des années de soulever ces enjeux auprès des districts et des anciens ministres, le SCFP prépare les prochaines étapes, notamment l'interpellation de Travail sécuritaire Nouveau-Brunswick, le dépôt de demandes d'accès à l'information pour documenter les incidents violents et l'information du public sur ce qui se passe réellement dans les écoles.

Le SCFP veillera à ce que ses membres connaissent leurs droits, y compris celui de refuser un travail dangereux, et à les encourager à signaler les quasi-incidentes afin que l'on puisse saisir toute l'ampleur du problème. Nous ferons pression sur le gouvernement pour qu'il assume les conséquences de son inaction et nous continuerons à nous battre jusqu'à ce que chaque travailleur ou travailleuse puisse faire son travail en toute sécurité, dans le respect.

Île-du-Prince-Édouard

J'ai eu le privilège de visiter la ligne de piquetage du SCFP 830 à deux reprises au cours de sa grève historique. Celle-ci a remporté une grande victoire après 107 jours de piquetage : une convention collective sans concession qui protège les membres d'aujourd'hui et de demain. Ces travailleuses et travailleurs municipaux dévoués ont fait preuve d'une solidarité et d'une détermination sans faille. Leur force collective a contraint l'employeur à respecter leurs droits. Le personnel du SCFP, le SCFP Î.-P.-É., les autres syndicats, nos alliés communautaires, les entreprises locales et les sympathisantes et sympathisants de toute la province les ont soutenus à chaque étape. Cette victoire historique nous rappelle tout ce que nous pouvons accomplir lorsqu'on tient le coup ensemble.

Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a approuvé un contrat de 27,3 millions de dollars sur cinq ans avec Island EMS, contrat qui ne garantit en rien que le délai d'intervention des ambulances raccourcira. Ce délai a monté en flèche depuis cinq ans, allant jusqu'à doubler dans certaines régions rurales. Au lieu d'exiger de réelles améliorations, le gouvernement a versé de nouveaux frais de gestion à l'exploitant privé, sans rien exiger au chapitre de la performance. Il aura beau vanter les nouvelles unités et le triage des appels, ces mesures sont loin de répondre aux besoins de la population : des soins d'urgence en temps voulu et une surveillance publique responsable. Le SCFP maintient que la crise est due à la privatisation du service, à une pénurie de personnel paramédical due à l'insuffisance du salaire et à un sous-investissement chronique. Ignorer ces problèmes de main-d'œuvre ne fera que faire attendre la population et malmener le personnel.

Québec

Le 29 novembre 2025, une manifestation monstre a eu lieu dans les rues de Montréal, où plus de 50 000 personnes ont dénoncé la dérive autoritaire du gouvernement de la CAQ. Il n'y a pas à dire, le Québec se tient debout contre le vent de droite! Tous les syndicats de la province y étaient représentés en grand nombre, accompagnés d'alliés de groupes communautaires de tous les horizons. Candace et moi avons rencontré des milliers de membres du SCFP venus des quatre coins du Québec et avons marché à leurs côtés. Les leaders des grandes centrales ont clôturé l'événement avec des allocutions rappelant l'importance de la solidarité syndicale et de la société civile. Magali Picard, présidente de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), qui a fait l'objet d'attaques vicieuses de la part du ministre du Travail Boulet, a eu l'appui indéfectible des militants et militantes présents, y compris et sans équivoque celui du SCFP.

Cette manifestation n'est qu'une illustration de la colère qui gronde chez nos membres au Québec depuis que le gouvernement caïste multiplie les projets de loi qui ciblent les syndicats pour les affaiblir. Que ce soit en limitant le droit de grève de façon inconstitutionnelle, en restreignant la capacité des syndicats de participer aux débats publics, ou en imposant une bureaucratie sans précédent dans leur administration financière, la CAQ montre une dérive autoritaire inquiétante. L'effritement de l'État de droit a été dénoncé par nombre de personnes et d'organismes, en passant par le Barreau du Québec, des professeurs et chercheurs en droit constitutionnel, la Commission des droits de la personne, Amnistie Internationale, l'Association canadienne des libertés civiles et la Ligue des droits et libertés. Et le SCFP n'est pas en reste!

Les syndicats représentant les travailleurs et travailleuses à l'emploi de la Société de transport de Montréal ont dû négocier sous les menaces antisyndicales de ce gouvernement en fin de mandat, qui jonglait avec l'idée de leur retirer le droit de grève en devançant l'application d'une nouvelle loi qui accorde un tel pouvoir d'intervention au ministre du Travail. Heureusement, le seul parti favorable aux syndicats à l'Assemblée nationale, Québec solidaire, a pris les devants et a bloqué cette intervention. Un merci tout particulier à Alexandre Leduc d'avoir tenu bon face à la pression des commentateurs et des politiciens de droite. Le SCFP 1983 et SCFP 2850 ont été en mesure d'en arriver à des ententes de principe avant l'entrée en vigueur de la Loi. Au moment d'écrire ces lignes, les membres étaient en processus de ratification.

Une fois de plus, le couperet est tombé sur les salles de nouvelles de TVA. Cette fois-ci, c'est 87 membres du SCFP 687 affectées à la production de l'information qui perdent leur emploi. Au total, près de 800 postes ont disparu chez le diffuseur depuis 2023. Pour le syndicat, l'inaction des gouvernements y est pour beaucoup. Une des solutions serait d'étendre les crédits d'impôt à l'information à la production audiovisuelle et ne pas les limiter à la presse écrite. La production d'information régionale ou locale est essentielle à la vitalité culturelle et citoyenne des régions. La diminution, voire la disparition des salles de nouvelles à travers le Québec, c'est un poison. Si on se retrouve avec une société de plus en plus polarisée, divisée, rongée par la désinformation et l'incivilité, c'est entre autres parce qu'on laisse tomber le journalisme régional. Pourtant, les outils d'intervention sont entre les mains du gouvernement Carney. Qu'attend-il pour agir?

Le SCFP, en partenariat avec Unifor et les Métallos, a également sonné l'alarme au sujet de la délocalisation des emplois dans les télécoms devant le Comité permanent de la sécurité publique et nationale (SECU). Chiffres à l'appui, nous avons démontré la croissance de la sous-traitance étrangère par les géants des télécommunications, et avons illustré concrètement les risques associés au transfert de données sensibles à des compagnies qui ne sont pas soumises aux lois et mécanismes de contrôle canadiens.

À force de mettre de la pression pour augmenter la compétition dans ce marché déjà concurrentiel, le gouvernement canadien provoque des effets indésirables : la perte d'emplois au profit d'entreprises étrangères, sans les balises et garde-fous nécessaires pour la protection des données des consommateurs, des entreprises locales ou des autorités. Il en découle des risques véritables pour la sécurité nationale.

Ontario

Une nouvelle étude universitaire confirme qu'on pourrait sauver des vies, améliorer les soins prodigués et aider à résoudre la grave crise du personnel que connaît l'Ontario en imposant un ratio de patient(e)s par infirmier ou infirmière dans les hôpitaux. Elle souligne qu'en rendant la charge de travail plus sûre, on réduirait le nombre d'erreurs médicales, l'épuisement professionnel et le roulement du personnel, tout en améliorant les pronostics et en réduisant les coûts. D'autres provinces, comme la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse, ont obtenu de bons résultats en adoptant ce type de norme, mais l'Ontario résiste à l'idée. Le CSHO-SCFP va exiger des ratios dans les prochaines négociations, puisque plus de 16 000 infirmières et infirmiers autorisés fuient toujours le secteur de la santé. Le NPD de l'Ontario a bien remis sur la table un projet de loi visant à instaurer des ratios, mais le gouvernement Ford avait rejeté une tentative précédente.

Le régime de retraite OMERS a connu un certain nombre de développements récents. Robert Poirier, le conseiller nommé par le gouvernement pour diriger l'examen de la gouvernance du régime, a publié son rapport final. Celui-ci fait suite à une campagne provinciale visant à ce que les préoccupations de nos membres qui participent à ce régime soient prises en compte. Grâce au travail acharné des militantes, des militants et du personnel, le rapport s'est fait l'écho de bon nombre de nos préoccupations. D'ailleurs, on y trouve des recommandations qui représentent une nette victoire pour les syndicats promoteurs du régime. Parmi ces victoires figure le remplacement de la Société de promotion par un Conseil des promoteurs qui mettrait fin aux exigences de confidentialité commerciale et qui redonnerait du pouvoir aux promoteurs syndicaux et patronaux. Dans le cadre de son énoncé économique automnal, le gouvernement Ford a annoncé, avant même que l'encre du rapport ne soit sèche, qu'il n'en mettrait en œuvre que quelques recommandations. Les promoteurs syndicaux font valoir un certain nombre de préoccupations, en particulier la réintroduction de l'exigence de responsabilité fiduciaire, qui ouvre à nouveau la porte aux questions de confidentialité et de restrictions de représentation qui faisaient tant l'objet de critiques de la part des syndicats et de l'examinateur du gouvernement.

Un nouveau rapport britannique lance un avertissement sévère à l'Ontario : la privatisation des chirurgies hospitalières est un échec qui nuit à la clientèle et qui affaiblit le système de santé publique. L'Angleterre, après avoir passé vingt ans à sous-traiter des opérations à des cliniques à but lucratif, s'est retrouvée avec de plus longues listes d'attente, des inégalités plus profondes et un système public vidé de sa substance.

Malgré ces preuves manifestes, Doug Ford s'entête à suivre la même voix, c'est-à-dire à siphonner des deniers publics vers les cliniques privées et à élargir l'offre à but lucratif d'opérations de la cataracte, de la hanche et du genou. Le Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario (CSHO) et d'autres coalitions du secteur de la santé unissent leurs forces pour dénoncer le plan Ford pour ce qu'il est, et leur message est clair : la privatisation fait passer les profits avant les patients; elle sape la capacité des hôpitaux et menace les fondements mêmes de l'universalité des soins de santé publics. Le gouvernement Ford doit changer de cap avant que le système ontarien ne soit irrémédiablement endommagé.

Les derniers sondages montrent un ras-le-bol de la corruption du gouvernement Ford. Une nette majorité estime que le ministre du Travail David Piccini devrait démissionner à la suite des scandales entourant le Fonds pour le développement des compétences, d'un montant de 2,5 milliards de dollars. De nombreux anciens électeurs conservateurs admettent que celui-ci a transformé un fonds destiné aux travailleuses et travailleurs en une caisse politique occulte pour les initiés et les lobbyistes. Il y a même eu des syndicats qui ont reçu de l'argent de ce fonds en échange de leur soutien à M. Ford aux dernières élections. Près de la moitié des personnes interrogées y voient la preuve d'un problème plus vaste et plus profond dans la manière dont le gouvernement Ford distribue les deniers publics. Pour la plupart des syndicats, la conclusion est claire : chaque fois que les fonds publics sont utilisés à mauvais escient pour récompenser des amis et des donateurs, ce sont les travailleuses, les travailleurs et les communautés qui perdent au change. Il est temps pour le gouvernement Ford de rendre des comptes.

Dans le secteur de l'éducation, la dernière mesure prise par le gouvernement Ford pour remplacer les conseils scolaires élus par des « bureaux d'assistance aux élèves et aux familles » n'ayant aucun compte à rendre s'inscrit dans un effort plus large visant à détourner l'attention du sous-financement chronique du système public. La population n'est pas dupe : les sondages montrent que le public fait porter le blâme des coupes budgétaires, des classes surchargées et du manque de soutien aux élèves au gouvernement conservateur, et non aux conseillères et conseillers scolaires. Au lieu d'investir dans les écoles, le gouvernement a mis en place une supervision coûteuse qui ponctionne le budget des conseils scolaires sans devoir déclarer ses frais et ses salaires. Cette ingérence sape la démocratie scolaire, affaiblit la voix des communautés et aggrave la crise dans le système scolaire. Le SCFP continuera à épauler parents, élèves, travailleuses et travailleurs qui exigent une véritable reddition de comptes et des investissements concrets dans le système public.

Manitoba

Pour protéger les droits de la personne, le NPD du Manitoba a déposé le projet de loi 50, Loi modifiant la Loi sur les questions constitutionnelles, qui rendrait plus difficile pour les futurs gouvernements d'utiliser la disposition de dérogation de la Charte, un outil qui permet de passer outre aux droits fondamentaux.

Le projet de loi exige que tout gouvernement invoquant cette clause explique son raisonnement à la cour d'appel afin de rendre le processus transparent et responsable. Le premier ministre Wab Kinew a souligné que cette mesure protège les groupes vulnérables, notamment les communautés 2ELGBTQI+ et les minorités religieuses, en rappelant les récents recours à cette disposition en Alberta, en Saskatchewan et au Québec. Le Parti progressiste-conservateur, en revanche, a rejeté le projet de loi, le qualifiant de distraction, montrant ainsi qu'il n'hésiterait pas à utiliser la clause pour porter atteinte aux droits de la personne. Le projet de loi 50 démontre l'engagement du NPD à défendre les droits garantis par la Charte et à tenir les gouvernements responsables.

Le gouvernement du Manitoba a choisi d'éliminer le billet du médecin pour les absences de courte durée, une mesure intelligente et attendue depuis longtemps qui va alléger la pression sur un système de santé surchargé et faire gagner un temps précieux aux patientes et patients, aux médecins et aux contribuables. En autorisant les employeurs à ne demander un billet qu'après sept jours consécutifs d'absence, le provincial libère l'équivalent de 50 médecins par année et répond à la campagne « Sick of Sick Notes » de Doctors Manitoba. Soutenue à la fois par les syndicats et le patronat, cette initiative témoigne d'une approche pratique et collaborative visant à améliorer l'accès aux soins de santé et à réduire la paperasse.

Le 22 novembre, à Brandon, le SCFP-Manitoba a lancé un cahier d'activités pour enfants intitulé We Work for Manitoba ! Celui-ci met en valeur les services publics essentiels qui soutiennent les communautés et les gens qui les fournissent. Les membres du SCFP ont également distribué ce cahier à la parade du père Noël, dans le cadre des activités de sensibilisation du syndicat pendant les fêtes. Cette ressource gratuite présente le large éventail de membres du SCFP à Brandon, du personnel de soutien scolaire et de la main-d'œuvre municipale jusqu'à celle des soins de longue durée, des services éducatifs à l'enfance et de Manitoba Hydro. Elle est conçue pour aider les enfants et les familles à comprendre le rôle vital des travailleuses et travailleurs du secteur public. Je salue cette idée créative, une magnifique manière de rendre hommage aux travailleuses et travailleurs de première ligne !

Saskatchewan

Les services éducatifs à l'enfance en Saskatchewan sont menacés, le gouvernement provincial n'ayant pas encore obtenu de prolongation de son entente avec Ottawa sur les places à dix dollars par jour. Celle-ci expire en mars 2026. Le SCFP avertit que sans un renouvellement du financement fédéral, des centres de la petite enfance pourraient fermer, des gens pourraient être contraints de revenir au salaire minimum et les frais aux parents pourraient grimper en flèche. Les familles et les enfants sont vulnérables. Le gouvernement affirme négocier, mais ces mois de retard témoignent d'un manque de sérieux et d'un mépris pour les soins et les services essentiels dont dépendent les familles.

Le Comité d'orientation des travailleuses et travailleurs de l'éducation (EWSC) du SCFP-Saskatchewan a lancé un sondage provincial pour exhorter le public à s'exprimer sur les effets néfastes d'années de sous-financement des écoles. On a demandé à des intervenantes et intervenants en soutien à l'éducation, à des enseignantes et enseignants, à des administratrices et administrateurs, ainsi qu'à des parents de partager leur vécu. Les résultats seront rendus publics et viendront renforcer la pression exercée par l'EWSC sur le gouvernement afin qu'il fournisse les ressources et le soutien dont les élèves et le personnel scolaire ont besoin pour réussir.

À la fin du mois d'octobre, j'ai participé à un rassemblement des syndicats des prestataires de soins de santé de la Saskatchewan à l'Assemblée législative pour réclamer un contrat équitable. Ce groupe n'a plus de convention collective depuis trois ans. La stagnation des salaires, le manque chronique de personnel, les ratés du système de paie AIMS et l'épuisement professionnel généralisé poussent les gens à quitter le système de santé. Les dirigeantes et dirigeants du SCFP, du SEIU-West et du SGEU ont souligné que le personnel de première ligne n'a pas eu d'augmentation depuis trois ans et demi. Ces gens ont du mal à joindre les deux bouts et leur charge de travail est devenue intolérable. En pleine Semaine des prestataires de soins de santé, travailleuses et travailleurs ont passé le message que la véritable reconnaissance passe par l'action, et non par des mots-clics. Ils ont demandé au gouvernement et aux employeurs d'offrir enfin les salaires, la dotation et les conditions de travail nécessaires pour maintenir la qualité des soins de santé.

À la suite du discours du Trône du 22 octobre, le SCFP-Saskatchewan a critiqué le gouvernement pour son incapacité à soutenir réellement les services publics et la main-d'œuvre qui les prodigue. Celui-ci n'a présenté aucun plan pour résoudre la crise du recrutement et de la rétention de personnel dans la santé, pour mettre fin aux fermetures d'établissements ou pour accorder des augmentations de salaire qui se font attendre depuis longtemps. Il a fait fi des urgents problèmes de sécurité et de financement des écoles et ne s'est pas engagé à réparer les infrastructures scolaires qui dépérissent. Les services éducatifs à l'enfance restent menacés en l'absence d'un renouvellement de l'accord avec le fédéral sur les places à dix dollars. Et il n'y avait rien pour mettre fin aux licenciements dans les universités, réduire les frais de scolarité ou assurer un financement stable. Sans surprise, le discours est resté muet sur les travailleuses, les travailleurs et les services publics dont dépendent les familles, un grave manque de leadership.

Enfin, le gouvernement du Parti saskatchewanais laisse tomber les enfants autochtones en refusant de compenser les coupes fédérales dans le dossier du principe de Jordan, laissant les élèves sans les soutiens spécialisés dont ils ont besoin et obligeant le personnel de l'éducation à assumer une charge de travail intenable. Des membres du SCFP ont remis une pétition de plus de 1 100 signatures demandant des mesures de toute urgence. En plus d'épuiser le personnel, la perte de ce financement nuit à la capacité des enfants à apprendre et à s'épanouir.

Les membres du SCFP du secteur de l'éducation soulignent que l'inaction de Scott Moe et de son gouvernement laisse les jeunes autochtones à la traîne, tandis que le NPD-Saskatchewan se fait l'écho de l'appel à la responsabilité et au rétablissement immédiat des mesures de soutien.

S'inscrivant en faux devant les ravages causés par le gouvernement, Randy Weekes, ancien député du Parti saskatchewanais et président de l'Assemblée législative, s'est présenté au congrès du NPD-Saskatchewan, nouvelle carte de membre en main. Il a affirmé qu'il en avait fini avec son ancien parti qui, selon lui, a glissé trop loin vers la droite et est maintenant rongé par des luttes intestines. Son geste met en lumière le chaos qui règne au sein du gouvernement Moe, où députés et anciens ministres se contiennent en coulisses pour s'emparer du leadership et où des politiques néfastes comme le programme Saskatchewan Income Support laissent tomber les personnes en situation d'itinérance, de toxicomanie ou de grande pauvreté. Le Parti saskatchewanais, au lieu de réparer ses erreurs, balaie les critiques du revers de la main. À l'inverse, le NPD, sous la direction de Carla Beck, est uni, dynamique et fortement soutenu par ses membres. La réorientation de M. Weekes vers le NPD fait ressortir une vérité toute simple : le Parti saskatchewanais est trop divisé et trop déconnecté pour diriger; le NPD, quant à lui, est de plus en plus perçu comme une force stable, crédible et empathique, prête à servir la population bien mieux que Moe et ses acolytes de droite.

Alberta

La décision du gouvernement conservateur de recourir à la disposition de dérogation pour forcer le retour au travail des enseignantes et enseignants après leur première grève en 25 ans constitue un abus de pouvoir dangereux et délibéré. En les privant de leurs droits constitutionnels avant même que les tribunaux ne puissent intervenir, le gouvernement a mis fin aux négociations collectives légitimes, préférant la coercition au dialogue. Cette attaque n'a fait que renforcer le mouvement syndical. Les syndicats albertaines se sont ralliés aux enseignantes et enseignants, parce qu'un gouvernement qui utilise des raccourcis constitutionnels pour réduire au silence un groupe menace les droits de tous. Le provincial aura beau croire que ces tactiques vont intimider et diviser, la solidarité du mouvement syndical montre que les travailleuses et travailleurs ne toléreront pas qu'on rogne leurs droits ou qu'on affaiblisse la Charte. Les membres du SCFP se sont solidarisés avec les enseignantes et enseignants de l'Alberta pour montrer qu'ils ne toléreront pas cet assaut et qu'ils y opposeront une résistance inébranlable. Sans doute sous la pression de cette solidarité, le provincial a conclu une entente de principe avec l'Alberta Union of Provincial Employees dans les minutes qui ont suivi le déclenchement de la grève.

Un récent rapport sur les accidents mortels a mis en évidence des défaillances systémiques de longue date dans la protection de la main-d'œuvre de première ligne dans le système de santé albertain. Il pointe du doigt de graves lacunes législatives, l'insuffisance des normes de sécurité et d'inadéquates obligations patronales.

L'enquête a révélé que le personnel qui travaille dans des environnements de soins à haut risque est souvent privé d'informations cruciales sur la clientèle, qu'on s'attend à ce que les gens travaillent seul dans des situations dangereuses et que la main-d'œuvre ne dispose pas de moyens significatifs pour refuser un travail dangereux. Ces problèmes ont été aggravés par la « réduction des formalités administratives » menée par le gouvernement conservateur, réduction qui a supprimé les mesures de contrôle et affaibli les protections. Le SCFP et des spécialistes de la sécurité ont souligné que les lois albertaines permettent aux employeurs de paraître conformes tout en exposant le personnel à de graves dangers. Ils réclament des réformes radicales, notamment le partage obligatoire de l'historique de la clientèle entre les agences, des comités mixtes de SST mieux outillés, des normes de sécurité claires et spécifiques au secteur, ainsi que des lignes directrices sectorielles nationales. Les organismes de défense des travailleuses et travailleurs de la province rappellent que la violence à l'encontre du personnel a augmenté ces dernières années, soulignant la nécessité d'une action gouvernementale immédiate pour garantir que personne d'autre ne soit mis en danger simplement pour avoir fait son travail.

La décision du gouvernement de l'Alberta d'imposer un « marqueur de citoyenneté » sur le permis de conduire et les cartes d'identité est largement considérée comme un autre abus de pouvoir du gouvernement conservateur, qui crée de nouveaux risques, aggrave les inégalités et constitue une solution à la recherche d'un problème. Ce changement est censé offrir plus de « commodité », mais il faudra produire son passeport ou son certificat de naissance simplement pour renouveler son permis, ce qui pèsera le plus lourd sur les personnes à faible revenu, les personnes nouvelles arrivantes et celles qui ont un accès limité à des documents officiels.

Des juristes et des spécialistes en libertés civiles préviennent que cette initiative est sans précédent, qu'elle ne relève pas de la compétence provinciale et qu'elle est dangereuse, puisqu'elle expose le statut de citoyenneté des individus dans des situations quotidiennes comme un contrôle routier. En outre, elle augmente le risque de discrimination à l'encontre des personnes non citoyennes et des communautés racisées. Le gouvernement admet lui-même qu'il ne peut pas vérifier qui est ou n'est pas un citoyen, ce qui sape sa propre justification. Les critiques, notamment le NPD-Alberta, soutiennent qu'au lieu de donner la priorité à l'équité et à la protection des droits des personnes, le gouvernement choisit une politique qui risque de rendre l'Alberta moins juste et moins sûre pour les individus qui vivent déjà de la discrimination.

Le gouvernement conservateur a présenté un vaste projet de loi qui, en invoquant la disposition de dérogation, mettrait trois lois controversées relatives au genre à l'abri des tribunaux. Ces lois restreignent l'accès des jeunes à des soins de santé en lien avec l'affirmation du genre, obligent les écoles à dénoncer les élèves à leurs parents, limitent l'éducation à la santé sexuelle et interdisent aux filles et femmes transgenres de participer à des compétitions sportives féminines. Ce projet de loi a été jugé nuisible, discriminatoire et fondé sur de la désinformation par des spécialistes du milieu médical, des juristes et des organismes 2ELGBTQI+. Les tribunaux ont déjà suspendu des pans de ces lois en raison de préjugés possibles, mais le gouvernement cherche maintenant à empêcher toute forme de contestation fondée sur la Charte.

En utilisant la disposition de dérogation de manière préventive, le gouvernement prive des jeunes vulnérables et leurs familles de la possibilité de défendre leurs droits.

S'il est adopté, le projet de loi 9 suspendra des protections essentielles de la Charte et des lois albertaines sur les droits de la personne, ce qui permettra à ces politiques de rester en vigueur pendant au moins cinq ans sans contrôle judiciaire. Cette décision fait suite à l'utilisation récente, par le gouvernement, de la clause dérogatoire pour forcer les enseignantes et enseignants en lock-out à reprendre le travail, ce qui montre qu'il a l'habitude de rejeter les contestations juridiques au lieu de défendre le bien-fondé de ses lois. Les critiques préviennent que le gouvernement sape les freins et contrepoids démocratiques, qu'il concentre le pouvoir entre les mains de la classe politique et qu'il fait passer l'idéologie devant les soins fondés sur des données probantes. Il en résulte une attaque en règle contre les droits de la personne, dont les jeunes transgenres, les parents, les enseignantes et enseignants et les professionnelles et professionnels de la santé devront subir les conséquences.

Colombie-Britannique et Yukon

En octobre, le District de Squamish a mis à pied 250 membres du SCFP 2269, ce qui a paralysé des services publics essentiels et poussé la main-d'œuvre au piquetage pendant près de deux semaines. L'employeur a pris cette décision radicale parce que nos membres exerçaient des moyens de pression limités et ciblés dans le but d'obtenir un salaire équitable et concurrentiel, une bonne solution à la grave crise de recrutement et de rétention.

Malgré la perte de 40 % de ses effectifs syndiqués depuis 2024, l'employeur a préféré la confrontation aux solutions. En effet, il a offert une meilleure rémunération au personnel exempté, mais pas à la première ligne, en plus de présenter les négociations sous un faux jour au public. Nos membres ont tenu bon, et j'ai pu constater leur solidarité de visu sur la ligne de piquetage. La section locale et le district sont finalement parvenus à une entente de principe, un premier pas vers le rétablissement de la confiance, le redressement du moral et la protection des services essentiels dont dépend la population. La nouvelle entente prévoit des augmentations salariales de 3,75 % pour 2025, 3,25 % pour 2026 et 3 % pour 2027. On y trouve aussi une augmentation du salaire de subsistance pour les personnes les moins bien payées et des rajustements au marché pour six classes d'emplois dans le but de faciliter le recrutement et la rétention. De plus, un comité mixte sera constitué pour formuler des recommandations sur la planification des horaires, de manière à favoriser l'équilibre travail-famille.

En amont de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, le SCFP-Colombie-Britannique a publié une déclaration pour condamner fermement la montée du négationnisme des pensionnats autochtones, avertissant que le fait de nier l'histoire bien documentée du système des pensionnats perpétue le mal, masque le vécu des personnes survivantes et déshonore les milliers d'enfants qui ne sont jamais rentrés chez eux.

La division a souligné que ces institutions ont perpétré un génocide culturel, un fait confirmé par les témoignages des personnes survivantes et par la Commission de vérité et réconciliation. La solidarité avec les travailleuses et travailleurs autochtones, c'est aussi d'honorer les personnes survivantes en apprenant la vérité, en écoutant leurs voix et en remettant en cause le négationnisme partout où il apparaît, la réconciliation ne pouvant se construire que sur la vérité.

Le dépôt du projet de loi 19 marque une étape importante dans l'expansion du système public de services éducatifs à l'enfance accessibles. C'est le résultat de nombreuses années de plaidoyer acharné de la part du SCFP-Colombie-Britannique et de nos sections locales. Ce projet de loi permettrait aux districts scolaires d'offrir des services de garde éducatifs aux enfants de tous âges, y compris les nourrissons et les tout-petits, et d'assurer ces services toute l'année, même pendant les vacances et les jours non scolaires, permettant ainsi une meilleure utilisation des écoles publiques pour répondre aux besoins des familles. Le leadership du SCFP dans la province voit en ce changement un moyen intelligent et durable d'ajouter des places de qualité tout en augmentant les heures et les opportunités des travailleuses et travailleurs du soutien à l'éducation. Le projet de loi 19 ouvre la voie à une croissance significative des services de garde éducatifs publics, ce que réclamait la campagne Seamless Childcare Now du SCFP-Colombie-Britannique, et rapproche la province d'un système public véritablement universel.

Le comité de négociation provincial du secteur scolaire public du SCFP a eu une cinquième séance de négociation avec la BCPSEA (l'association patronale). Les progrès, bien que préliminaires, sont significatifs dans le dossier de la violence au travail, l'un des enjeux les plus pressants à régler. Il reste beaucoup à faire, mais le comité est encouragé. Il maintient la pression pour obtenir une convention collective équitable qui reconnaîtra le rôle essentiel des membres du SCFP dans l'éducation publique et qui s'attaquera à la fois à la hausse des coûts et à la charge de travail insoutenable qui affectent les écoles. Le comité affirme devoir ces progrès à la mobilisation et à la solidarité des membres. Il encourage tout le monde à s'informer auprès de sa section locale et à surveiller les mises à jour sur les négociations.

Les paramédics du SCFP 873 préviennent que la forte augmentation des fermetures de salles d'urgence (plus de 250 cette année) pousse leurs membres à bout et laisse de nombreuses communautés très vulnérables. Lorsqu'une salle d'urgence ferme, particulièrement en région rurale, les paramédics deviennent les seuls soins d'urgence disponibles, ce qui les oblige à parcourir de plus longues distances tout en gérant un plus grand nombre d'appels et une pénurie chronique de personnel. Cela entraîne des retards qui peuvent être mortels. Le SCFP craint que la pointe de demande hivernale ne pousse le système à l'effondrement. On tente bien de recruter du personnel, mais nos membres demandent aux communautés de se préparer à un accès réduit et à une attente plus longue. On a besoin de solutions durables de toute urgence.

Le NPD-Yukon de Kate White a réalisé une percée majeure lors des élections territoriales de 2025 en devenant l'opposition officielle avec six sièges (c'est deux fois plus qu'avant). Manifestement, la population yukonnaise a envie d'un leadership axé sur le citoyen. Grâce à l'approche stable et communautaire de White, le NPD est bien placé pour promouvoir de meilleurs soins de santé, un coût de la vie plus abordable et de véritables mesures de soutien pour les travailleuses et travailleurs, tout en demandant des comptes au gouvernement du Parti du Yukon. Ce résultat reflète la confiance croissante qu'accorde la population à la vision de Mme White, celle d'un Yukon plus juste et plus compatissant. Son parti est sur une belle lancée.

Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH)

D'ici deux ans, plus de 5 000 syndiquées et syndiqués du secteur des soins de longue durée et de l'aide à la vie autonome vont transiter vers la convention collective provinciale des établissements, résultat d'un nouvel accord tripartite entre la FBA (l'association de négociation des établissements menée par le SEH et regroupant plusieurs syndicats), l'HEABC (l'association patronale du secteur de la santé) et le gouvernement de la Colombie-Britannique. Cela améliorera l'équité pour le personnel et la stabilité des soins pour la clientèle. Les exploitants de résidences pour personnes âgées qui reçoivent un certain seuil de financement provincial et qui emploient directement leur main-d'œuvre seront automatiquement membres de la HEABC et assujettis aux conventions collectives provinciales.

Cet accord marque une étape importante vers le rétablissement de conditions de travail et de soins équitables dans les établissements subventionnés. Depuis trop longtemps, les membres du SEH doivent prodiguer des soins qualifiés et compatissants dans un système fragmenté, marqué par des écarts importants en matière de salaires, d'avantages sociaux et de protections au travail. Ces inégalités résultaient des politiques pro-privatisation et sous-traitance de l'ancien gouvernement libéral. Celui-ci avait affaibli les soins et nui de manière disproportionnée à une main-d'œuvre composée principalement de femmes et de personnes racisées. Les salaires, les avantages sociaux et les conditions de travail s'étaient dégradés, occasionnant un fort roulement du personnel et des pénuries de main-d'œuvre.

Après des décennies de plaidoyer, le SEH a enfin obtenu un engagement du gouvernement à redresser les normes dans le secteur. Cet accord s'inscrit dans une entente de principe qui doit encore être ratifiée, ce qui devrait être fait d'ici le 19 décembre 2025.

Grâce à la forte mobilisation du Syndicat des employés d'hôpitaux, le ministère de la Santé de la Colombie-Britannique a prolongé le programme d'incitation au travail en région rurale PRRI jusqu'au 31 décembre 2025. Maintenant, le syndicat fait pression pour qu'on y inclue aussi des communautés comme Cranbrook et Kimberley, ainsi que nos membres des établissements privés de soins de longue durée et d'aide à la vie autonome.

Le PRRI offre aux travailleuses et travailleurs de la santé admissibles des mesures incitatives à la rétention et la réorientation à hauteur de 2 000 \$ par trimestre, soit un maximum de 8 000 \$ par année pour quelqu'un ayant un emploi régulier. Établi en 2021 pour soutenir la dotation en personnel dans les régions mal desservies, ce programme contribue à garantir la présence de soins de santé essentiels dans les régions éloignées et les populations vulnérables, y compris les Premières Nations.

Les membres du SEH demandent instamment au gouvernement fédéral d'annuler ses récentes réductions au Programme des candidats des provinces (PCP). Des centaines de travailleuses et travailleurs essentiels de la santé pourraient être contraints de quitter la province à l'expiration de leur permis de travail. Lors d'une mission provinciale à Ottawa, Harjinder Kaur, transcriptrice médicale, a expliqué aux hauts fonctionnaires de l'immigration que ces réductions déstabilisent les familles et le système de santé, puisque les personnes qui nettoient, nourrissent et soignent les patientes et patients perdent leur voie d'accès à la résidence permanente. Le SEH souligne que ces personnes ont soutenu le système de santé britanno-colombien pendant une période critique; elles méritent de rester et de continuer à y contribuer. Le syndicat demande le rétablissement intégral du nombre de PCP de la Colombie-Britannique, l'annulation des changements restrictifs concernant les travailleurs étrangers temporaires et la création d'une voie d'accès à la résidence permanente pour le personnel essentiel non clinique de la santé.

Le SEH a intensifié ses efforts de syndicalisation et les résultats ne se font pas attendre, puisque plus de 400 personnes de quatre établissements l'ont rejoint au cours des derniers mois. Enfin, le SEH améliore ses outils numériques, notamment sa carte électronique, afin de mieux communiquer avec les travailleuses et travailleurs et de soutenir la croissance du secteur.

Transport aérien et compétences fédérales

Les agentes et agents de bord d'Air Canada et d'Air Canada Rouge ont envoyé un message clair en refusant l'offre de l'employeur à 99,1 %. Ils étaient frustrés que les augmentations proposées ne permettent pas à nombre d'entre eux de gagner plus que le salaire minimum fédéral. Il est inacceptable que des personnes professionnelles de la sécurité travaillant à temps plein pour la compagnie aérienne la plus importante du Canada soient si mal payées qu'elles se qualifient aux mesures d'aide au revenu. Le syndicat affirme qu'Air Canada n'a jamais véritablement négocié les salaires, puisqu'elle comptait sur l'ingérence précoce du fédéral pour affaiblir la capacité de la main-d'œuvre à débrayer et ainsi faire pression à la baisse sur les salaires. Le dossier ira en médiation, et en arbitrage si nécessaire, mais nos membres ont clairement fait savoir que ce combat n'est pas qu'une question de chiffres dans un contrat, il s'agit d'être rémunéré équitablement pour le travail de sécurité essentiel qu'ils effectuent. Nos membres ont bien obtenu quelques avancées, notamment la rémunération partielle des tâches au sol, mais ils ne lâcheront pas tant que chaque minute de leur travail essentiel ne sera pas reconnue et rémunérée à sa juste valeur.

Les agentes et agents de bord ont une fois de plus démontré leur rôle de première ligne pour la sécurité des passagers lorsqu'un équipage d'Air Canada a rapidement évacué un vol à Denver après avoir détecté une odeur de brûlé électrique, même s'ils n'étaient pas payés pour ce sauvetage. Il s'agit là d'un nouvel exemple de compagnies aériennes qui comptent sur la formation, le courage et la rapidité des équipages en cas d'urgence, tout en refusant de les rémunérer pendant les heures où la sécurité est la plus importante. Des pannes électriques aux alertes à la bombe en passant par les incendies sur le tarmac, les agentes et agents de bord doivent réagir à certaines des situations les plus dangereuses du secteur aérien. Pourtant, des lacunes dans le Code canadien du travail permettent encore aux compagnies aériennes de ne pas rémunérer ce travail essentiel. Nous demandons au fédéral de régler ce problème depuis 2023. Pourtant, rien n'a changé, plusieurs mois après la promesse d'un examen par le ministre de l'Emploi. Les agentes et agents de bord ne devraient pas avoir à supplier pour qu'on les paie pour protéger des vies. La loi doit rattraper la réalité de leur importance.

Le SCFP 8125 a lancé plus-pour-moins.ca, une campagne qui montre à quel point WestJet s'est éloignée de son image de « bienveillance ». Cette campagne, qui met en lumière le problème du travail non rémunéré dans le secteur du transport aérien, souligne que WestJet compte sur le personnel de cabine pour effectuer des tâches essentielles de service et de sécurité sans le rémunérer pour toutes les heures travaillées, une pratique irrespectueuse envers le professionnalisme de cette main-d'œuvre qui travaille dans des conditions inéquitables. Alors que les négociations battent leur plein, le SCFP s'oppose à ce traitement injuste et réclame des améliorations significatives qui reflètent les compétences, le dévouement et les responsabilités des agentes et agents de bord en matière de sécurité. La campagne appelle à rétablir la dignité, le respect et la rémunération d'une main-d'œuvre qui assure le bon fonctionnement de la compagnie et la sécurité de la clientèle.

Le SCFP a applaudi la nouvelle législation du NPD fédéral qui rendrait enfin illégal le travail non rémunéré dans le transport aérien. Le projet de loi modifierait le Code canadien du travail afin que les agentes et agents de bord soient rémunérés à leur taux horaire complet pour toutes leurs tâches, y compris l'embarquement, le débarquement, les vérifications de sécurité avant le décollage et la formation, mettant ainsi fin aux quelque 35 heures de travail non rémunéré qu'ils effectuent chaque mois. Les compagnies aériennes comme Air Canada, malgré d'importants bénéfices, persistent à ne pas rémunérer ces tâches essentielles à la sécurité des passagers. La grève historique de cet été a attiré l'attention de tout le pays sur cet enjeu. D'ailleurs, les leaders du SCFP affirment que le fait d'être payé pour chaque heure travaillée devrait être une norme juridique de base, et non quelque chose pour lequel on doit se battre. Le SCFP demande instamment à tous les partis d'adopter le projet de loi sans délai afin de garantir, enfin, aux agentes et agents de bord le salaire intégral et équitable qu'ils méritent pour chaque minute passée à assurer la sécurité des passagers.

En novembre, la ligne de piquetage devant le siège social de Pascan Aviation, à Saint-Hubert, a été le théâtre d'un incident choquant et dangereux. Un cadre a conduit un véhicule en direction de quinze grévistes pacifiques, obligeant une personne à s'écartez de sa trajectoire au dernier moment. Le SCFP 5490 a porté plainte à la police. L'incident, dont plusieurs personnes ont été témoins, traduit un grave et inacceptable mépris pour la sécurité des travailleuses et travailleurs. Le personnel de Pascan est en grève depuis le 28 octobre pour des questions de salaires, de résidence hors base, d'affectations et de planification des équipages. La convention collective arrivait à échéance en juillet 2025. Même si les tensions sont vives, rien ne justifie de mettre en danger la vie d'autrui. L'employeur doit être tenu pleinement responsable, tant pour les conditions qui ont déclenché la grève que pour les gestes imprudents de sa direction.

Le SCFP 104 demande au gouvernement fédéral de corriger une grave omission dans ses récents changements à la Loi sur la pension de la fonction publique, qui reconnaissent certaines professions liées à la sécurité publique tout en excluant les communicatrices et communicateurs de la sécurité publique de la GRC. Ces personnes, qui sont le premier point de contact dans les situations d'urgence mortelle et qui fournissent un soutien opérationnel essentiel lors de fusillades, d'enlèvements, d'événements impliquant un grand nombre de victimes, d'incidents aux frontières et d'enquêtes sur la sécurité nationale, se sont vu refuser la même reconnaissance et les mêmes protections en matière de retraite que les autres membres du personnel fédéral chargé de la sécurité publique. L'exclusion de ce groupe, le seul à prédominance féminine dans le système fédéral de sécurité publique, renforce l'inégalité entre les sexes et aggrave les pénuries de personnel, l'épuisement professionnel et les retards en matière d'interventions d'urgence dans les centres de communication opérationnelle de la GRC. Le SCFP 104 prévient qu'il est non seulement injuste, mais aussi dangereux d'exclure les travailleuses et travailleurs qui assurent la cohésion du système d'intervention d'urgence du Canada. Elle demande au fédéral de modifier la loi avant son adoption.

Recrutement

Pour la période du 1^{er} septembre au 30 novembre 2025, le SCFP a accueilli 1 250 nouveaux membres dans 16 unités de négociation, dont 546 dans les services sociaux, 214 dans les services d'urgence et de sécurité ainsi que 412 dans les services sociaux. Il y a actuellement 156 campagnes en cours en ce moment, si elles aboutissent, nous vaudraient 55 431 nouveaux membres.

Notre région Atlantique compte actuellement cinq campagnes actives dans les services municipaux, ce qui permettrait l'arrivée de 2 788 nouveaux membres au sein du SCFP, dont 2 436 dans l'éducation.

Dans les Maritimes, neuf campagnes actives pourraient amener 741 membres, y compris 309 dans les services d'urgence et de sécurité.

Au Québec, 38 campagnes dans divers secteurs sont en cours et pourraient faire entrer 12 216 nouveaux membres dans la famille du SCFP.

La région de l'Ontario poursuit ses efforts d'organisation, avec 26 campagnes actives dans divers secteurs, qui totalisent un apport possible de 16 895 nouveaux membres à notre syndicat, dont 5 319 dans les services municipaux.

Le Manitoba mène 18 campagnes actives, qui pourraient entraîner un gain de 1 784 nouveaux membres, dont 1 632 dans le domaine de l'éducation.

La Saskatchewan affiche 14 campagnes dans divers secteurs, avec l'espoir d'accueillir 1 340 nouveaux membres au SCFP, dont 1 062 dans l'éducation.

La région de l'Alberta a mené 12 campagnes actives d'organisation, pouvant aboutir à l'adhésion de 7 595 nouveaux membres. Parmi ces campagnes, sept concernent le secteur de l'éducation, pour lequel le SCFP espère ajouter 7 107 membres.

En Colombie-Britannique, 24 campagnes actives couvrant divers secteurs, services sociaux, loisirs, culture et divertissement, santé, services d'urgence et de sécurité, éducation, et services municipaux qui pourraient permettre d'accueillir 11 793 nouveaux membres.

In Memoriam/Points personnels

Membres

| | |
|------------------|--------------------------------|
| Nihal Bahadir | SCFP 1483 – Ontario |
| Sharon Schaefer | SCFP 59 – Saskatchewan |
| Lynda Mackenzie | SCFP 3114 – Ontario |
| Dan MacBeth | SCFP 50 – Colombie-Britannique |
| Earl Sutherland | SCFP 15 – Colombie-Britannique |
| Bruno Silano | SCFP 1 – Ontario |
| Nancy Hanschmann | SCFP 109 – Ontario |
| Fred Muzin | SEH – Colombie-Britannique |
| Chris Alnutt | SEH – Colombie-Britannique |
| Jose Castillo | SCFP 416 – Ontario |
| Glenn Mitchell | SCFP 416 – Ontario |

Membres du personnel actif

Mike Kelly

Conseiller syndical
Bureau de New Glasgow

Membres du personnel à la retraite

Guy Gohier

Conseiller syndical
Bureau régional du Québec

Jean-Pierre Levasseur

Conseiller syndical
Bureau régional du Québec

Lawrence Gould

Conseiller syndical
Bureau de Red Deer

Confrères et consœurs

Leo Gerard

Président émérite du Syndicat des Métallos

En toute solidarité,

Le président national,



MARK HANCOCK

:sg/sec